

## GUENANGE

### La CLCV fédère de plus en plus de “consommateurs”

**Consommation, Logement et Cadre de Vie de Guénange est l'une des sections les plus importantes sections de Moselle de la CLCV. En dix ans, le nombre de ses adhérents a grimpé. Plus on est nombreux plus on est fort...**

LE 25/05/2019 A 05:00



**Photo HD** Un comité au service des adhérents. Photo RL

L'inamovible et très actif président Daniel Malicet de l'une des plus importantes sections de Moselle de Consommation, Logement et Cadre de Vie, a fait le bilan d'une année 2018 très chargée en événements. La section est en progression constante depuis les dix dernières années. De 177 adhérents en 2009, ils sont maintenant 292.

Entouré de son comité totalement féminin, le président a rappelé les missions fondamentales de l'association : la défense des consommateurs, des locataires et de leur cadre de vie. La section s'est également fortement investie dans la requalification et le renouveau du quartier République.

### Produits bio maison

Ce sont surtout les nombreuses activités et animations proposées tout au long de l'année, aussi disparates que la dégustation de tartes, soupes et eaux, les ateliers informatiques ou les nombreuses escapades comme la fête des Jonquilles à Gérardmer que recherchent les adhérents.

La réalisation de produits ménagers et cosmétiques bio dont la devise du groupe est « créons ensemble des produits économiques, écologiques et éco-pratiques » est toujours très demandée.

Le comité est également présent dans plusieurs commissions qui sont “énergivores” : le Conseil citoyen (dont il est d'ailleurs porteur depuis 2014), les conseils d'administration des bailleurs sociaux et le centre communal d'action sociale.

Afin de faciliter la communication et faire des économies de papier, la CLCV a désormais un compte Facebook : CLCV guénange consommation logement et cadre de vie, où toutes les informations sur les activités sont disponibles.

L'association fêtera dans quelques mois son 50e anniversaire au service des concitoyens.

Permanences de la CLCV les mardis et vendredis de 17 h à 18 h au centre social.